

Modèle d'attestation de garantie délivrée par un organisme habilité (1)

Je, soussigné (*nom, prénom*) fondé de pouvoir de l'établissement (*indiquer le nom, la raison sociale et l'adresse*) déclare délivrer par la présente pour un montant de (*indiquer le montant en euros*) la garantie prévue à l'article R 3211-33 du code des transports pour les transports routiers de marchandises et à l'article R 3113-32 du code des transports pour les transports routiers de personnes, au bénéfice de l'entreprise de transport : (*indiquer le nom, la raison sociale, le n° SIREN et l'adresse de l'entreprise bénéficiaire*).

Le présent engagement prend effet à compter du (*indiquer la date*).

Il expire le (*indiquer la date*), date à laquelle il ne pourra plus y être fait appel.

(1) banque, établissement de crédit et entreprise d'assurances agréés par l'autorité de contrôle prudentiel en application du code monétaire et financier.

Le montant des garanties ne peut excéder la moitié du montant de la capacité financière exigible. Les garanties doivent être souscrites pour un montant et une durée déterminés, cette dernière ne pouvant être inférieure à une année.

(article 5 de l'arrêté du 3 février 2012 relatif à la capacité financière requise pour les entreprises de transport public routier)